

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Diplôme : **DU Laïcité et principes républicains**

RESPONSABLE(S) : **F. de la Morena et F. Martin**

### SESSION 1

#### Contrôle continu (pas de contrôle terminal)

Épreuve		Durée	Coeff.	Report
UE	Epreuve			
UE 110	Laïcité de la république et principes républicains		1	<input type="checkbox"/>
UE 120	Laïcité et service public		1	<input type="checkbox"/>
UE 130	Laïcité scolaire		1	<input type="checkbox"/>
UE 210	Libertés fondamentales		1	<input type="checkbox"/>
UE 220	Pratiques au sein du service public d'enseignement		1	<input type="checkbox"/>
UE 230	Approches philosophique, sociologique, droit comparé		1	<input type="checkbox"/>

### SESSION 2 (PAS DE SESSION 2)

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

#### Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	Coeff.
UE	Epreuve		
1			
2			
3			
4			
5			
6			

#### Informations complémentaires

En cas d'échec à une UE ou en cas d'absence justifiée, une épreuve de substitution ou de remplacement est possible.

NB : L'évaluation des DU se déroule sur une session unique. Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise.

Les UE ne sont pas compensables entre elles.

Si l'étudiant présent à l'examen n'a pas validé une UE et si celle-ci n'est pas compensée, l'étudiant est en droit de bénéficier à sa demande d'une épreuve de substitution dont la date sera fixée par le responsable pédagogique de l'UE.

En cas d'absence justifiée à un examen (voir liste des absences justifiables dans le contrat de formation), une épreuve de remplacement peut être demandée par l'étudiant au responsable pédagogique de l'UE dans le cadre des dispositifs prévus par l'université.